



Lors du déchargement, évitons les accidents, soyons prudents!

Matières acceptées

L'écocentre n'est pas un dépotoir! Seules les matières recyclables suivantes sont acceptées.

- ▶ Appareils de réfrigération, de congélation et de climatisation contenant des halocarbures (gaz réfrigérants);
- ▶ Appareils issus des technologies de l'information et des communications (ex : ordinateurs, imprimantes, systèmes de son, téléviseurs, lecteurs DVD ou VHS, etc.);
- ▶ Articles destinés au réemploi;
- ▶ Encombrants rembourrés (ex : sofas, fauteuils, etc.);
- ▶ Papier, carton, contenants de verre, contenants de plastique et contenants de métal;
- ▶ Métaux ferreux et non ferreux;
- ▶ Pneus de vélo, chambres à air et pneus d'automobile hors d'usage de 33 pouces et moins;
- ▶ Résidus de construction, de rénovation et de démolition (ex : bois, gypse, bardeaux d'asphalte, agrégats de moins de 45 cm de diamètre constitués de brique, de mortier, de résidus de pierre, d'asphalte ou de béton, terre non contaminée, etc);
- ▶ Résidus domestiques dangereux (RDD) (ex : peinture, huiles, solvants, pesticides, chlore, etc.);
- ▶ Résidus verts.



Avant de jeter, pensez au réemploi

Tous les écocentres possèdent un centre du réemploi. Les citoyens qui veulent se départir d'objets encore en bon état peuvent venir les déposer dans l'un des centres du réemploi. Ces dons sont remis à des organismes ou à des entreprises qui œuvrent dans le réemploi.

Consultez le Répertoire des adresses du réemploi ville.montreal.qc.ca/reemploi.

Certains centres du réemploi sont fermés pendant la période hivernale. Vérifiez l'horaire avant de vous présenter sur place.

Une cloche de dons pouvant accepter les vêtements, les accessoires ainsi que le linge de maison est disponible toute l'année.

Heures d'ouverture

Horaire d'hiver

Du 15 octobre au 14 avril
Mardi au samedi de 10 h à 18 h

Horaire d'été

Du 15 avril au 14 octobre
Tous les jours de 8 h à 18 h



Un service exclusif aux citoyens de l'agglomération de Montréal

Écocentre



Un service exclusif aux citoyens de l'agglomération de Montréal

L'écocentre est un centre de récupération qui permet aux citoyens de l'île de Montréal d'apporter des matières qui seront valorisées. Le réemploi, le recyclage, le compostage et d'autres formes de valorisation appropriées permettent de réduire considérablement la masse de déchets destinée à l'enfouissement.

Bien trier c'est mieux recycler!

Pourquoi est-il primordial de trier les matières avant d'arriver à l'écocentre?

1. Le tri préalable facilite et écourte la durée de la visite à l'écocentre.

2. Les matières séparées prennent de la valeur car elles peuvent être réacheminées vers des recycleurs spécialisés.

3. L'agglomération et ses citoyens peuvent ainsi réduire de façon importante les coûts d'enfouissement.

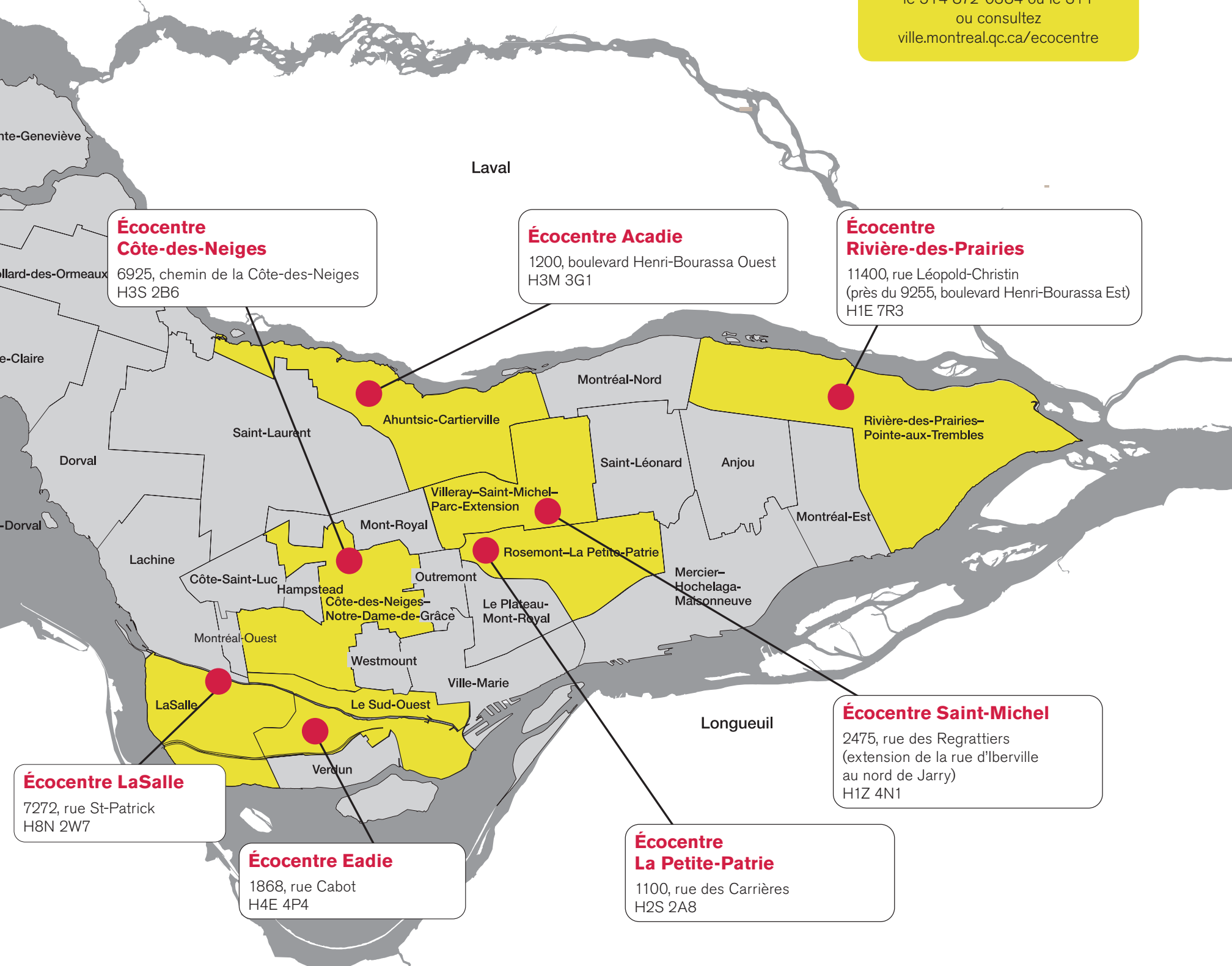
70%

des matières apportées à l'écocentre sont détournées de l'enfouissement.

ville.montreal.qc.ca/ecocentre

Vous voulez en savoir plus ?

Communiquez avec
le 514 872-0384 ou le 311
ou consultez
ville.montreal.qc.ca/ecocentre



Écocentre Côte-des-Neiges
6925, chemin de la Côte-des-Neiges
H3S 2B6

Écocentre Acadie
1200, boulevard Henri-Bourassa Ouest
H3M 3G1

Écocentre Rivière-des-Prairies
11400, rue Léopold-Christin
(près du 9255, boulevard Henri-Bourassa Est)
H1E 7R3

Écocentre LaSalle
7272, rue St-Patrick
H8N 2W7

Écocentre Eadie
1868, rue Cabot
H4E 4P4

Écocentre La Petite-Patrie
1100, rue des Carrières
H2S 2A8

Écocentre Saint-Michel
2475, rue des Regrattiers
(extension de la rue d'Iberville
au nord de Jarry)
H1Z 4N1

Tarification résidentielle

Seuls les résidents de l'île de Montréal ont accès aux écocentres.

Une preuve de résidence **ET** une preuve d'identité avec photo sont exigées.

Par année	
12 m ³	gratuit
Plus de 12 m ³	25 \$ / m ³

Maximum de 15 visites pour les matériaux de construction à l'exception de l'écocentre LaSalle où les visites sont illimitées.

Tarification commerciale

Les petites entreprises commerciales et les travailleurs autonomes ayant leur entreprise sur l'île de Montréal sont soumis à la tarification suivante (une preuve est exigée).

Seuls les matériaux de construction et les métaux sont acceptés pour les clients commerciaux.

Matériaux de construction 25 \$ / m³
Maximum de 15 visites par année à l'exception de l'écocentre LaSalle où les visites sont illimitées.

Métaux illimités et gratuits

Les organismes à but non lucratif bénéficient d'un nombre illimité de visites gratuites.